M. AMES: Conséquemment cette compagnie a un monopole absolu et exclusif, en ce qui concerne du moins le commerce de charbon, d'un quai pour lequel le Gouvernement a dépensé \$25,000.

L'hon. M. FISHER : Il n'y a rien dans le contrat pour empêcher cela.

(La séance du comité suspendue à une heure est reprise à trois heures.)

M. AMES: Avant que vous quittiez le fauteuil à une heure, monsieur le président, je demandais au Gouvernement si une autre compagnie de charbonnage aurait le droit, au cas où il y aurait une autre compagnie de charbonnage dans le voisinage de ce quai de se servir dudit quai pour l'expédition de son charbon, ou si d'une façon générale le contrat donnait à la Dominion Coal Company un monopole absolu de l'expédition du charbon par ce quai.

L'hon. M. FISHER: On m'informe que tel n'est pas le cas, et on me dit qu'il n'y a pas d'autre charbon dans les environs ni de houillère que l'on pourrait exploiter.

M. AMES: Il est possible que l'on n'en ait pas découvert d'autre dans le moment, mais à moins que tout le district environnant n'appartienne à la Dominion Coal Company personne ne peut dire, vu la grande richesse houillère de la Nouvelle-Ecosse que l'on ne découvrira pas d'autres mines de charbon. Il est possible qu'on en découvre une dans le voisinage, dont il faudrait expédier le charbon par ce port.

L'hon. M. FISHER: On me dit que tout le district environnant appartient à la Dominion Coal Company qui l'exploite déjà.

L'hon. M. HAGGART: Combien a-t-on dépensé jusqu'à présent pour ces travaux et combien faudra-t-il dépenser encore pour les terminer?

L'hon. M. FISHER: Ils sont terminés et ce crédit servira à payer la balance de ce qu'ils ont coûté. Le Gouvernement a payé \$25,000 et la compagnie minière s'était engagée à dépenser \$13,000 de plus.

L'hon. M. HAGGART: Ai-je bien compris que le ministre dit que les travaux étaient finis.

L'hon, M. FISHER: Oui.

L'hon. M. HAGGART: Cela fait \$38,000 en tout.

L'hon. M. FISHER: Oui.

L'hon. M. HAGGART: Mais on a dépensé beaucoup plus que cela à Glace-Bay.

M. JOHNSTON: Pas le Gouvernement.

L'hon. M. HAGGART: Oh, ce sont les travaux entrepris par des particuliers?

M. FISHER.

L'hon. M. HAGGART: Quel est le propriétaire du quai ?

6212

L'hon: M. FISHER: Le quai appartient à la Dominion Coal Company, mais cette compagnie, vu que le Gouvernement a dépensé \$25,000 pour la construction du quai ou de ses approches, s'est engagée à permettre au public l'usage de ce quai.

L'hon. M. HAGGART: La compagnie at-elle contribué quelque chose?

L'hon. M. FISHER : Elle a payé environ la moitié de ce que le Gouvernement a fourni, à part tous les travaux qui avaient été faits auparavant à cet endroit.

L'hon. M. HAGGART: La compagnie a construit elle-même le quai tout d'abord, et elle a fourni la moitié des autres améliora-

L'hon. M. FISHER: Non, le Gouvernement a payé \$25,000, et le tout coûte environ \$38,000.

M. BLAIN: Qui devra faire les réparations dans l'avenir ?

L'hon. M. FISHER: Ce sera à l'avenir à décider cela.

M. BLAIN: Alors, le Gouvernement a dépensé \$25,000, et la Dominion Coal Company \$13,000, jusqu'à présent.

L'hon. M. FISHER: \$13,000 maintenant.

M. RLAIN: Ce qui fait un total de \$38,-000 et termine les travaux.

L'hon. M. FISHER: Cela termine les travaux, mais ce ne sont pas tous les travaux, parce que la Dominion Coal Company avait dépensé déjà de fortes sommes avant que le Gouvernement eût fait quelque chose.

M. BLAIN: J'ai cru comprendre que le Gouvernement avait dépensé quelque chose avant la Dominion Coal Company?

L'hon. M. FISHER: Non, c'est la première dépense que fait le Gouvernement.

M. BLAIN: Le Gouvernement ayant dé-pensé \$25,000 dans une entreprise, avec cette exception que le ministre a dit que le public aurait accès au quai à certaines conditions qui donnent pratiquement le monopole du quai à la Dominion Coal Company. Cette compagnie est-elle maîtresse absolue de ce quai en vertu du contrat qu'elle a fait avec le Gouvernement ? Puis pour l'avenir, qu'a-t-on décidé?

L'hon. M. FISHER: Le Gouvernement n'a pris aucun engagement pour l'avenir.

Le Gouvernement ne dé-BLAIN: pensera-t-il plus aucun argent sur ce quai à l'avenir?

L'hon. M. FISHER: Je ne saurais dire. M. JOHNSTON: L'explication est juste. Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve.